

## **LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »**

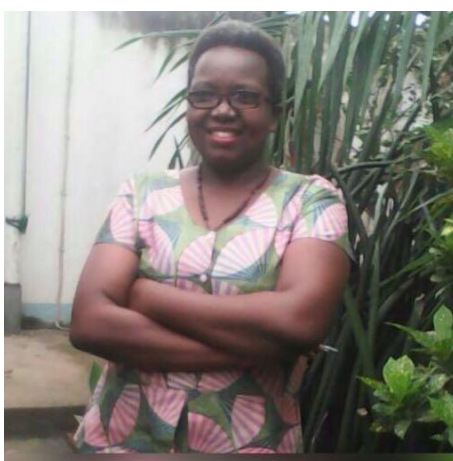
*Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991*



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

*Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n° 95 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».*

**Semaine du 22 au 28 janvier 2018**



*En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 28 janvier 2018, au moins 476 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.*

**TABLE DES MATIERES****PAGES**

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i> .....	3
<i>0. INTRODUCTION</i> .....	4
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME</i>	<i>4</i>
<i>1.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i> .....	4
<i>1.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i> .....	4
<i>1.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i> .....	5
<i>1.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES</i> .....	5
<i>1.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS</i> .....	6
<i>1.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i> .....	8
<i>II. AUTRES FAITS RAPPORTES</i> .....	9
<i>II.1. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENT DE COMPTE</i> .....	9
<i>II.2. FAITS SECURITAIRES</i> .....	9
<i>II.3. ACTES D'INTIMIDATION</i> .....	10
<i>III. CONCLUSION</i> .....	11

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**BUDECA** : *Burundi Déparchage Café*

**CDS** : *Centre de Santé*

**CECAD** : *Coopérative d'Epargne et de Crédit pour l'Auto développement*

**CNDD-FDD** : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

**ECOFO** : *Ecole Fondamentale*

**ETSK** : *Ecole Technique Secondaire de Kayanza*

**FAB** : *Forces Armées Burundaises*

**FNL** : *Front National de Libération*

**FRODEBU** : *Front pour le Démocratie au Burundi*

**PMPA** : *Partis et Mouvements Politiques Armées*

**SNR** : *Service National de Renseignement*

**UPRONA** : *Union pour le Progrès National*

**VBG** : *Violences basées sur le genre*

## ***0. INTRODUCTION***

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 11 personnes tuées dont 4 cadavres retrouvés, 2 personnes portées disparues, 75 arrêtées arbitrairement et 3 victimes des VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers, des militaires ainsi que des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Le phénomène de cadavres retrouvés dans différentes coins du pays a été relevé dans ce bulletin.

Ce bulletin relève des cas d'assassinat, d'enlèvement et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3<sup>ème</sup> mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Des cas de violence basée sur le genre a été relevé dans ce bulletin

Le phénomène de règlement de compte et de justice populaire continue à se manifester dans le pays.

Des arrestations arbitraires et des actes d'intimidations liées au vote du référendum pour le changement de la constitution ont été relevés dans ce bulletin.

Le bulletin s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

## ***I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME***

### ***I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE***

#### ***I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE***

##### **Une personne tuée en commune Butanganzwa, province Kayanza**

En date du 28 janvier 2018, vers 4 heures du matin, sur la colline Gatabo, commune Butaganzwa, province Kayanza, Pontien Siboniyo, cultivateur et membre du parti UPRONA aile de Charles Nditije a été tué par des Imbonerakure, dont un prénommé Claver surnommé Ziryezose, Nepomucene et Désiré. Selon des sources sur place, il avait acheté une propriété à Salvator Nduwayo, membre du parti CNDD-FDD. Ce dernier a voulu reprendre sa propriété et remettre l'argent à Pontien, ce qu'il a refusé. Les auteurs présumés de ce crime n'ont pas été inquiétés.

##### **Une personne tuée en commune Buhiga, province Karusi**

En date du 27 janvier 2018, sur la colline Gitanga, zone et commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Ndabemeye, ex-PMPA, malade mentale, originaire de la colline Kinyota, zone

Nyaruhinda, commune Gitaramuka de la même province a été battu à mort par les Imbonerakure de la colline Gitanga qui étaient dirigés par Yunusu Nzomwitakuze, chef de la colline Gitanga. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'accusaient qu'il voulait défoncer la porte d'une maison pour voler. Selon les mêmes sources, ils ont emmené son corps dans la vallée de Ruhamba. La police a alors retrouvé le corps et l'a conduit à la morgue de l'hôpital Buhiga, et puis le chef de colline a été arrêté ainsi que trois Imbonerakure dont Evariste et Serges et mis au cachot de police de la zone Buhiga puis transférés au commissariat de police de Karuzi.

### **Une personne tuée en commune et province Muramvya**

Dans la matinée du 25 janvier 2018, un homme non identifié a été retrouvé mort sur la colline Gatwaro, zone Shombo, commune et province Muramvya. Selon les sources sur place, la personne a été tuée par les Imbonerakure en rondes nocturnes.

### ***1.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES***

#### **Une personne tuée en commune Gasorwe, province Muyinga**

Dans la nuit du 23 janvier 2018, dans la localité appelé Karira, commune Gasorwe, province Muyinga, un corps sans vie non identifié présentant des coups de machettes a été retrouvé dans une petite brousse près de la route Gasorwe-Muyinga.

#### **Un cadavre retrouvé en commune Nyanza-Lac province Makamba**

En date du 22 janvier 2018 au matin, un chauffeur prénommé Gaude a été retrouvé mort dans sa maison au quartier Gitunda, commune Nyanza-Lac, province Makamba. Selon des sources sur place, la cause de la mort de Gaude est inconnue puisqu'il était seul dans la maison, sa femme, une infirmière, ayant passé la nuit au service.

#### **Deux corps sans vie retrouvés en commune Mugina, province Cibitoke**

En date du 24 janvier 2018, deux corps sans vie des hommes non identifiés ont été retrouvés sur la colline Rubirizi, commune Mugina, province Cibitoke.

#### **Un corps sans vie retrouvé en commune Mukike, province Bujumbura rural**

En date du 24 janvier 2018, vers 15 heures, sur la colline Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura rural, un corps sans vie de Juvénal Nyabenda a été retrouvé dans un champ. Selon nos sources, la victime aurait été égorgé. Juvénal Nyabenda était originaire de la sous-colline Nyagikaranga, colline Mutobo, commune Mukike, province Bujumbura rural.

### ***1.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES***

#### **Une personne portée disparue en commune Tangara, province Ngozi**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 janvier 2018 indique que depuis le 9 janvier 2018, Frédéric Nduwimana, âgé de 27 ans, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa est porté

disparu. Selon des sources sur place, Frédéric a été vu pour la dernière fois au bar dénommée Ku Mwembe lorsqu'il partageait un verre avec son cousin Viateur Ndayisenga, Assistant comptable de la commune Tangara.

### **Une personne enlevée en zone urbaine de Rohero, Mairie de Bujumbura**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 22 janvier 2018 indique qu'en date du 19 janvier 2018, Jean Berchmans Nyabenda, Caporal ex-FAB en fonction et changeur de monnaie, a été enlevé par des gens qui étaient à bord d'un véhicule du SNR. Selon des sources sur place, ils lui ont coupé la priorité sur le boulevard du 28 novembre à sa sortie de la CECAD à bord de sa voiture et lui ont intimé l'ordre de les suivre vers une destination inconnue. Trois jours après, sa voiture sans numéro d'immatriculation a été retrouvée près de l'hôpital BUMEREC. Le mobile de son enlèvement reste inconnu.

### **Deux personnes enlevées en commune Ndava, province Mwaro puis retrouvées <sup>1</sup>**

En date du 14 juin 2017, vers 19 heures, Pacifique Nzoyisaba, élève de la 9<sup>ème</sup> à l'ECOFO Buziracanda II et Fiacre Kubwimana finaliste au Lycée communal de Buziracanda, ont été enlevés par un prénommé Rénovat, responsable du SNR en province Mwaro. Selon des sources sur place, ces deux élèves ont été sortis de leurs classes par ce responsable du SNR avant d'être conduits vers un endroit inconnu.

### ***1.3. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS***

#### **Une personne arrêtée en commune Kibago, province Makamba**

Une information parvenue à notre rédaction en date du 22 janvier 2018 indique qu'en date du 21 janvier 2018, Audace Nibayubahe a été arrêté sans mandat par des policiers et des jeunes Imbonerakure à son domicile sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba. Selon des sources sur place, Audace Nibayubahe est accusé de faciliter le départ des jeunes de la localité vers des lieux inconnus. Il est détenu au cachot du poste de police à Kibago.

#### **Une personne arrêtée en commune Nyabikere, province Karuzi**

En date du 22 janvier 2018, sur la colline et zone Gatonde, commune Nyabikere, province Karuzi, Gabriel Ntahongendera, chef de colline Gatonde et membre du parti FRODEBU-Nyakuri a été arrêté par des Imbonerakure de la même colline l'accusant de faire la propagande pour voter « NON » au référendum pour la nouvelle constitution. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont conduit chez l'administrateur communal Léonidas Nakumuryango qui l'a gardé puis relâché après quelques heures lorsque 2 des habitants de la colline Gatonde ont témoigné que leur chef de colline est innocent. En le relâchant, l'administrateur communal l'a mis

---

<sup>1</sup> L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 26 janvier 2018 indique que les deux élèves Pacifique Nzoyisaba et Fiacre Kubwimana qui avaient été enlevés au mois de juin 2017 ont été retrouvés.

en garde en lui disant que lorsqu'il sera rattrapé, il subira la pire des punitions et il a répété que les cordes sont toujours disponibles pour ligoter les incrédules qui qu'ils soient.

### **Une personne arrêtée en commune et province Kirundo**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2018 indique qu'en date du 21 janvier 2018 dans la nuit, Jean Paul Sinziraniga alias Magara, militaire ex-FAB du camp militaire Mutwenzi a été arrêté par le logisticien du SNR Kirundo du nom d'Alphonse au bar chez Nziha du quartier Bushaza. Selon des sources sur place, il avait été injustement accusé d'ivresse et a été libéré le lendemain puis remis au commandant du camp Mutwenzi.

### **Une personne arrêtée en commune Kayokwe, province Mwaro**

En date du 26 janvier 2018, le nommé Ngendabanka, chauffeur à l'hôpital de Kibumbu a été arrêté par le responsable du SNR Mwaro et conduit au cachot provincial de police. Selon des sources sur place, Ngendabanka a eu des accrochages avec Kazungu, chef de poste de police de Kayokwe et ce dernier a téléphoné le responsable du SNR à Mwaro qui est vite arrivé et l'a embarqué.

### **Seize personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Bujumbura Mairie**

En date du 24 janvier 2018, des policiers et militaires ont fait une fouille perquisition pour un contrôle des cahiers de ménages et des reçus de paiement des frais d'enlèvement des immondices de la 10<sup>ème</sup> à la 12<sup>ème</sup> avenue de la zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Seize personnes accusées d'irrégularités ont été arrêtées et conduites par des policiers au cachot de la zone. Six d'entre elles ont été relâchées vers 10 heures après avoir donné une rançon variant entre 5 000 et 10 000 fbu chacune au De corps du poste de police, Daniel Gadi. Dix autres ont été mises au cachot du poste de police de la zone urbaine de Cibitoke.

### **Seize personnes arrêtées en zone urbaine de Buterere, Bujumbura Mairie**

En date du 25 janvier 2018, des policiers et militaires ont fait une fouille perquisition pour un contrôle des cahiers de ménages et des reçus de paiement des frais d'enlèvement des immondices dans des ménages du quartier I de la zone urbaine de Buterere, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Seize personnes accusées d'irrégularités diverses ont été arrêtées et relâchées après avoir donné une rançon de 10 000 fbu chacune.

### **Vingt-huit personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Bujumbura Mairie**

En date du 26 janvier 2018, des policiers et militaires ont fait une fouille perquisition pour un contrôle des cahiers de ménages et des irréguliers, de la 2<sup>ème</sup> à la 5<sup>ème</sup> avenue du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie. Vingt-huit personnes accusées d'irrégularités diverses ont été arrêtées mais 17 d'entre elles ont donné aux policiers une rançon de 2 000 fbu chacune et ont ainsi été relâchées tandis que les 11 restantes ont été conduites au chef-lieu de la zone où elles ont été mises au cachot.

## **Dix personnes arrêtées en zone urbaine de Musaga, Bujumbura Mairie**

En date du 26 janvier 2018, des policiers et militaires ont fait une fouille perquisition pour un contrôle des travailleurs domestiques non-inscrits dans des cahiers de ménages sur les avenues 7 et 8 du quartier Kinanira, zone urbaine de Musaga, commune Muha, Bujumbura Mairie. Dix personnes accusées d'irrégularités diverses ont été arrêtées et relâchées après avoir donné aux policiers une rançon de 2 000 fbu chacune.

## **Une personne arrêtée en province Cankuzo**

En date du 25 janvier 2018, le prénommé Isidore, enseignant à l'ECOFO Rujungu en commune Kigamba, province Cankuzo, a été arrêté par des Imbonerakure. Il était en train d'enseigner le cours d'entrepreneuriat à cette école, le même jour et disait en classe : « *n'uko nyene ata mitahe iriho guko igihugu kigeze ahatamba* » « il n'y a pas de capitaux parce que le pays en est financièrement incapable pour mettre en œuvre ce que vous apprenez ». Les élèves ont rapporté cela à leurs parents et ces derniers ont vite téléphoné le commissaire provincial. Ce dernier a transmis ce message aux Imbonerakure de la colline Rujungu qui se sont précipités à l'arrêter et l'ont acheminé au cachot de police en commune Kigamba.

### ***1.4. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE***

#### **Une personne violée en commune Kiganda, province Muramvya**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2018 indique que dans la nuit du 20 au 21 janvier 2017, sur la colline Musongati en commune Kiganda, province Muramvya, Désiré Niyonkuru, âgé de 23 ans a violé E.N, âgée de 29 ans, en l'absence de son mari. Désiré était un ancien travailleur domestique d'E.N.

#### **Une personne violée en commune Kiganda, province Muramvya**

En date du 22 janvier 2018, colline et commune Kiganda, province Muramvya, A. D. K, âgée de 16 ans, élève en 9<sup>ème</sup> a été violée par Olivier Nahimana, âgé de 25 ans qui est un rabatteur de bus qui assure le transport de passagers dans le quartier de Buyenzi, en mairie de Bujumbura.

#### **Une fille violée en commune et province Bubanza**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2018 indique qu'en date du 21 janvier 2018, vers 19 heures, sur la colline Giko, zone, commune et province Bubanza, B.U., âgée de 16 ans, a été violée par Paul Bucumi, âgé de 24 ans. Selon nos sources, la victime revenait du centre Bubanza pour acheter des médicaments. Arrivée dans un endroit où il n'y avait personne en cours de route, elle a rencontré Paul Bucumi qu'il l'a prise par force, l'a conduite dans la brousse puis l'a violée. La victime a fort criée mais personne n'a porté secours. L'auteur a été arrêté et détenu au cachot de police du commissariat provincial de Bubanza et la victime a été conduite au centre Seruka en date du 22 janvier 2018 pour des soins appropriées.



## **II. AUTRES FAITS RAPPORTES**

### **II.1. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENT DE COMPTE**

#### **Deux personnes tuées en commune Bukemba, province Rutana**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2018 indique qu'en date du 21 janvier 2018, sur la colline Kabanga, commune Bukemba, province Rutana, le nommé Naraguma, âgé de 38 ans, a tué sa femme à l'aide d'une machette suite aux conflits familiaux, selon des sources sur place. Après avoir tué sa femme, Naraguma a fui dans la forêt et les jeunes affiliés du parti au pouvoir CNDD-FDD et certains habitants de la localité l'ont poursuivi et l'ont tué. Les présumés auteurs n'ont pas été inquiétés.

### **II.2. FAITS SECURITAIRES**

#### **Une personne tuée et deux autres blessées en commune Rugombo, province Cibitoke**

En date du 22 janvier 2018, vers 16 heures, sur la colline Samwe, commune Rugombo, province Cibitoke un enfant connu sous les noms de Jéhovah Tuyishemeze, âgé de 3 ans, a été tué et deux autres grièvement blessés. Les sources sur place indiquent que trois enfants étaient en train de jouer tout près de la route et ont ramassé deux grenades laissées dans un petit boisement. Au moment où les trois jeunes tentaient de manipuler ces grenades, les mêmes sources indiquent que l'une des grenades a aussitôt explosé tuant l'un des enfants connu sous le nom de Jéhovah Tuyishemeze. Selon toujours les mêmes sources, deux autres enfants dont Thierry Shemezimana et Bosco Girukwishaka ont été grièvement blessés et conduits au CDS Cinquantenaire de la commune Rugombo pour être soignés.

#### **Une personne retrouvée dans un état critique à Gitega**

En date du 24 janvier 2018, dans l'après-midi, Jean Marie Ndabagiye, originaire de la commune Mpinga-Kayove, province de Rutana, ex-FAB à la retraite qui assurait les fonctions de De Corps à la Base aérienne de Gitega, a été retrouvé ligoté et dans un état critique dans une brousse de la localité de Songa, en face de l'usine de conditionnement dit BUDECA, à 10 km du centre urbain, en province de Gitega. Il habitait le quartier Nyabiharage de la commune de Gitega. Il avait disparu la veille, le 23 janvier 2018, vers 15 heures, au centre-ville alors qu'il était allé acheter des médicaments. Selon des témoins qui étaient sur place, il a été enlevé par des gens à bord d'un véhicule de type Starlet au niveau de Mushasha. Il a été admis à l'hôpital Béthanie de Songa critique puis transféré à Bujumbura.

#### **Politique en milieu scolaire en commune et province Kayanza**

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 janvier 2018 indique qu'en date du 20 janvier 2018, dans l'après-midi en commune Kayanza, province Kayanza, dans le cadre des enseignements civiques qui seront effectués dans tous les établissements secondaires de la ville de Kayanza, le chef des Imbonerakure a rassemblé les élèves de l'ETSK au stade de Gatwaro. Il leur a

dit que celui qui aime son pays doit voter «OUI» lors du référendum pour la nouvelle constitution. Le représentant légal de cet établissement, Jimmy Ndayizeye, était présent lors de ce rassemblement. Les élèves sont rentrés après avoir répondu à un appel des présences. Selon nos sources, ce n'est pas la première fois que de tels enseignements sont donnés aux élèves. La directrice de l'ECOFO Gasenyi I, Françoise, a déjà donné de tels enseignements aux élèves de 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup>.

### ***II.3. ACTES D'INTIMIDATION***

#### **Des entraînements paramilitaires en commune Bugabira, province Kirundo**

Des entraînements militaires sont faits à l'ECOFO Bambo, commune Bugabira, province Kirundo à l'endroit des élèves de la 6<sup>ème</sup> année. Selon des sources sur place, ces élèves sont entraînés par leur titulaire Jérémie Ndikumana et des Imbonerakure de cette colline frontalière du Rwanda et font des rondes nocturnes du vendredi et samedi en particulier tout près des maisons des opposants du pouvoir et des personnes réfugiées au Rwanda depuis 2015. Ces élèves sont aussi torturés en cas d'absence à cette activité. Un membre du parti CNDD-FDD avait essayé de conseiller ces élèves pour se débarrasser de ces Imbonerakure mais ces derniers l'ont menacé. Ce mouvement a commencé depuis octobre 2017 et a été révélé par ces élèves à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2017-2018 car ils ont constaté qu'ils ont eu une mauvaise note à l'école alors que leur titulaire leur avait promis de bons résultats.

#### **Menaces et intimidations en province Bururi**

Depuis le 20 jusqu'au 26 janvier 2018, des menaces et actes d'intimidations envers des prêtres et des chrétiens de l'Eglise Catholique de Butwe, commune Matana, province Bururi, ont été observés. Selon des sources sur place, ces actes d'intimidations et injures graves incitant à la haine sont faites par les jeunes Imbonerakure et l'administration à la base au vu et su de la police de Matana. Des cartouches ont été déposées en offrandes au cours de la messe et un cadavre de chien décapité a été déposé sur l'autel de l'Eglise Butwe. Le mobile est la construction d'un monument du parti au pouvoir devant l'Eglise Catholique de Butwe pendant la nuit, ajoutent les mêmes sources sur place.

### ***III. CONCLUSION***

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas d'assassinat, d'enlèvement, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des présumés opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont signalés.

Des actes d'intimidation liés au référendum pour le changement de la constitution de la République et à la construction des monuments du parti CNDD-FDD, commis par des administratifs et des Imbonerakure, issus du parti CNDD-FDD constituent une source de menaces à la population.